



### ***Suivi du budget***

La directrice exécutive rappelle aux membres que les informations sont disponibles sur le nuage et présente l'état des résultats en date du 31 août 2023. Quatre postes sont plus élevés que prévu en raison de la traduction et impression du rapport annuel et du plan stratégique, ainsi que l'acquisition d'un nouveau système d'audio pour les réunions et des frais d'honoraires professionnels suite à l'embauche de la nouvelle analyste. La directrice exécutive va commencer à travailler sur le budget et la demande de subvention pour 2024-2025, avec possibilité que ce soit pour 2025-2026 également. Le budget 2024-2025 sera à adopter lors de la prochaine rencontre en novembre 2023.

### ***Prochaine réunion***

La réunion 230 se tiendra à Mistissini du 13 au 15 novembre 2023. La directrice exécutive va contacter les personnes-ressources à Mistissini pour l'organisation de la rencontre. Les membres qui prennent le vol d'Air Creebec le lundi matin sont tenus d'aviser la directrice exécutive dès que possible afin qu'elle réserve un véhicule pour le transport sur place. Les membres qui participeront par visioconférence vont aviser la directrice exécutive dès que possible afin qu'elle libère les chambres qui ne seront pas utilisées au Lodge.

La directrice exécutive va reconfirmer la présence de l'administrateur cri.

La réunion 231 se tiendra le 13 mars 2024 à Montréal. Le CA va se pencher sur la possibilité de tenir un atelier sur la gestion des matières résiduelles en marge de la réunion.

### ***Mise à jour des sous-comités***

Les membres statuent qu'il n'y a pas de changements à effectuer dans la liste des sous-comités.

Les membres du Québec vont se partager les sous-comités de Vanessa Chalifour en attendant la personne qui la remplacera au sein du comité. Les membres du Canada vont couvrir les sous-comités de Madeleine Green durant son absence.

### **MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE**

La directrice exécutive présente aux membres un tableau synthèse de la mise en œuvre du plan stratégique, qui résume l'ensemble des objectifs, le sous-comité concerné, les actions déjà effectuées et celles qui restent à compléter. Elle passe en revue les objectifs en mettant l'emphase sur les actions pour l'année 2023-2024.

#### ***Objectif 1.1 Évaluer l'encadrement législatif du régime de protection de l'environnement et du milieu social***

L'objectif est de publier le document en novembre si tout est complété. Il reste à finaliser le portrait législatif, incluant rédiger la préface et valider l'inventaire. Les membres confirment que la validation des lois et règlements pour chacune des parties est en cours. Un membre mentionne qu'il va partager un document du GNC datant de 2005 concernant l'encadrement législatif.

#### ***Objectif 1.2 Évaluer la transparence du processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social***

Cet objectif nécessite tout d'abord l'élaboration d'un plan qui sera développé par le sous-comité évaluation environnementale. L'analyste va s'occuper de ce dossier.

#### ***Objectif 1.3 Évaluer le suivi et la surveillance des projets autorisés***

Il n'y a pas d'actions prévues en 2023-2024 pour cet objectif.

#### ***Objectif 1.4 Émettre des recommandations pour la prise en compte des effets cumulatifs dans le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.***

L'analyste présente l'objectif. Le plan d'action inclut quatre pistes d'actions sur lesquelles travailler, l'objectif étant de développer une stratégie pour chacune afin d'émettre des recommandations. La stratégie pour les

données a déjà été adoptée et la mise en œuvre est débutée. L'analyste a rédigé une ébauche de la stratégie pour la planification régionale qu'elle va présenter sous peu au sous-comité en vue de la faire adopter. La politique régionale et les directives sont les deux dernières pistes d'action pour lesquelles des stratégies devront être élaborées dans le courant des prochaines années.

### ***Objectif 2.1 Renforcer les liens du CCEBJ avec le milieu et le Territoire***

La directrice exécutive informe qu'il resterait une rencontre à planifier avec l'administrateur fédéral que l'on pourrait inviter lors de la rencontre en mars 2024 à Montréal.

### ***Objectif 2.2 Améliorer la visibilité et les communications du CCEBJ***

La directrice exécutive fait le point sur ce dossier qui a été mis de côté en raison de la pandémie. L'objectif cette année est d'élaborer un plan de communication en vue de l'adopter en mars 2024. En attendant l'élaboration du plan de communication, le sous-comité pourrait se rencontrer en octobre pour commencer à réfléchir sur la mise à jour du site Internet.

## **Dossiers**

### ***Changements climatiques***

La directrice exécutive rappelle que suite aux échanges sur la situation des feux de forêt lors de la réunion de juin 2023, deux éléments majeurs sont ressortis: l'impact environnemental des feux sur le territoire et l'impact à court terme sur les processus de consultation sur le Territoire.

Elle propose de planifier une rencontre du sous-comité avant la prochaine réunion pour discuter du rôle du CCEBJ dans le dossier des changements climatiques et proposer des pistes d'actions. Cette proposition sera partagée avec les membres par la suite.

La question des feux de forêt sera également abordée avec l'Administratrice provinciale lors de la rencontre qui se tiendra en après-midi.

Il est également proposé de demander au Chef Petawabano de parler de l'impact des changements climatiques et des feux de forêts lors de son allocution dans le cadre de la rencontre en novembre à Mistissini.

### ***Portrait législatif et réglementaire***

Le point a été abordé lors de la discussion sur la mise en œuvre du plan stratégique.

### ***Plan d'affectation du territoire public (PATP)***

La directrice exécutive mentionne que le CCEBJ a jusqu'au 20 octobre 2023 pour signaler son intention de commenter et jusqu'au 17 janvier 2024 pour soumettre ses observations et propositions de modifications. Le sous-comité s'est rencontré le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et il a été décidé que le CCEBJ ne commenterait pas le contenu de chacune des zones mais de plutôt le processus ainsi que la prise en compte des particularités du Territoire. Les membres seront tenus au courant de l'évolution du dossier.

### ***Loi sur les pêches***

L'analyste mentionne que la 3<sup>e</sup> vague de mobilisation a débuté et explique les différentes initiatives qui s'y rattachent. Elle rappelle que les documents ministériels, le document sommaire, les notes d'information préliminaires et les projets de lettres sont disponibles sur le nuage. Elle ajoute qu'elle a rédigé une lettre sur les mesures de compensation et une prochaine rencontre avec le sous-comité est prévue pour en discuter. Les commentaires sont dus pour les mois d'octobre et de novembre 2023.

### ***Effets cumulatifs***

Le point a été abordé lors de la discussion sur la mise en œuvre du plan stratégique.

## ***Caribou***

La directrice exécutive demande aux membres s'il y a eu des développements dans ce dossier, particulièrement la stratégie québécoise. La partie Crie confirme qu'il n'y a encore aucune ébauche ou nouvelle officielle à ce jour.

## ***PAFIT***

La directrice exécutive fait un rappel sur les échanges que les membres ont eu sur la pertinence que le CCEBJ continue ou pas de réaliser l'examen des PAFIT. Elle ajoute qu'en développant un document sur l'historique de l'intervention du CCEBJ, elle a constaté que cette même réflexion a eu lieu en 2007. Les membres sont d'accord que ce dossier prend énormément de temps et de ressources, que l'on pourrait investir sur les autres objectifs du plan stratégique.

Des membres échangent sur l'intérêt de discuter avec les instances pertinentes (CCQF, MRNF) dans le cadre de la réflexion. Que des échanges aient lieu ou non lors de l'évaluation du dossier, il sera important de communiquer la décision du CCEBJ si les membres décident d'opter pour un nouveau rôle dans le dossier.

La directrice exécutive va convoquer le sous-comité foresterie pour discuter du dossier.

## ***Développement harmonieux de l'activité minière***

La directrice exécutive confirme qu'une rencontre entre le MRNF et les organisations et nations situées sur le territoire de la CBJNQ se tiendra le 21 septembre 2023 en après-midi. Elle va planifier une rencontre du sous-comité en vue de se préparer et les membres intéressés à participer à ces deux rencontres seront également invités.

La directrice exécutive informe également les membres que le projet de Règlement modifiant le Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 6 septembre 2023 et le CCEBJ a 45 jours pour commenter. Elle va analyser le dossier et communiquer avec les membres du sous-comité pour un suivi.

## ***Règlement sur le domaine hydrique de l'État (RDHÉ)***

La directrice exécutive mentionne que le CCEBJ a envoyé une lettre le 14 juillet 2023 dans le cadre des consultations pour la révision du Règlement sur le domaine hydrique de l'État. Elle demande s'il est possible de partager officiellement la lettre au CCCPP qui souhaite la partager avec ses membres. Les membres du CCEBJ donnent leur d'accord.

Une rencontre avec le MELCCFP pourra se tenir d'ici la fin septembre afin d'échanger sur les particularités du territoire. La directrice exécutive va communiquer les disponibilités des membres du CCEBJ aux personnes responsables au MELCCFP.

## ***Biodiversité***

Pour le Plan Nature 2030 du Québec, l'analyste mentionne qu'une lettre de commentaires généraux a été envoyée le 14 juillet 2023. Le CCEBJ a reçu une invitation à participer au Rendez-vous national de la biodiversité qui se tiendra à Québec le 27 septembre 2023 et l'analyste va y participer. Elle rencontrera le sous-comité prochainement pour en discuter.

Un membre suggère de planifier une présentation du GNC sur l'impact des feux sur la biodiversité lors d'une prochaine rencontre du CCEBJ.

## ***Gestion des matières résiduelles***

Les membres échangent sur la complexité du dossier et les difficultés rencontrées sur le Territoire. Il est proposé d'organiser un atelier regroupant des représentants des trois parties, similaire à celui organisé en mars 2023 sur les changements climatiques. Cet atelier pourrait se tenir en marge de la réunion de mars 2024 à Montréal.

La directrice exécutive prévoit de rencontrer le coordonnateur des matières résiduelles du Gouvernement de la Nation crie la semaine suivant la réunion pour s'informer des initiatives en cours et invite les membres à leur soumettre leurs questions éventuelles.

### **Rencontre avec l'Administratrice provinciale**

La rencontre débute par un tour de table de présentation.

L'Administratrice souligne l'aspect unique du travail effectué au sein des comités nordiques et la différence entre le Québec méridional et les territoires conventionnés, que ce soit au niveau des processus d'autorisation qu'au niveau des préoccupations.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'Administratrice, la présidente affirme que le mandat du CCEBJ peut être assez large et que le comité tente de trouver les bons angles pour aborder les différents dossiers. Elle présente le nouveau plan stratégique du CCEBJ. Elle mentionne que ce dernier peut sembler court, mais qu'il est costaud dans les objectifs et qu'il y aura beaucoup de travail pour sa mise en œuvre. Elle rappelle que les actions mises de l'avant dans le plan stratégique doivent être faites en parallèle des initiatives gouvernementales pour lesquelles le CCEBJ est interpellé. Un membre souligne également l'importance de travailler dans le respect du mandat du comité en adoptant une approche plus technique que politique. Les membres et l'Administratrice échangent ensuite sur le contenu du plan. Cette dernière souligne son appréciation du document et félicite les membres pour le travail d'élaboration du plan.

Par la suite, les membres échangent avec l'Administratrice sur les points suivants :

#### ***Financement sur plusieurs années***

La présidente souligne que cette discussion a débuté avec l'Administrateur précédent. Il était question d'explorer les possibilités d'avoir un financement sur plusieurs années au lieu d'un financement annuel. Cela n'empêcherait pas le dépôt du Rapport des activités à chaque année. L'Administratrice mentionne que c'est une demande légitime. Elle devra procéder à des vérifications à l'interne afin de voir si ce sera possible, et comment. Elle tiendra le CCEBJ informé.

#### ***Changements climatiques et feux de forêts***

Dans son allocution d'introduction, la présidente mentionne qu'il faut trouver comment utiliser la structure du CCEBJ pour trouver des façons de travailler ensemble afin de trouver des solutions pour s'adapter aux changements climatiques. Il y a une résilience à retrouver et il va falloir le faire ensemble.

Un membre présente un portrait des impacts des feux de forêts sur l'ensemble du Territoire. Il ajoute que toutes les communautés ont été touchées et que près de 60% des aires de trappe sont impactées.

Par la suite, les membres et l'Administratrice échangent sur le rôle du CCEBJ dans le dossier des changements climatiques. L'administratrice soulève quelques pistes de réflexion, notamment comment faire pour prévenir les effets des changements climatiques sur l'ensemble du Territoire, quelles sont les priorités et comment aider les communautés à se relever des effets des changements climatiques.

Les membres soulignent l'importance de connaître les processus, le système mis en place en cas de feux ou autres événements climatiques majeurs. Il est primordial que les communautés soient mieux outillées en vue d'avoir une meilleure protection contre les intempéries. Il y a beaucoup à apprendre des communautés et de leur savoir-faire. Les membres des communautés réfléchissent sur leurs habitudes et un dialogue est nécessaire avec eux. Développer une collaboration locale sur les savoirs est donc nécessaire.

L'administratrice informe qu'une consultation est envisagée cet automne pour discuter plus en profondeur de cette nouvelle réalité que sont les feux et autres graves intempérie.

### ***Stratégie québécoise du caribou***

L'Administratrice informe les membres que le processus est très avancé. La stratégie est en cours de finalisation, et il devrait y avoir des développements au cours de l'automne.

### ***Territoires de conservation nordique***

Un membre souligne qu'il s'agit ici d'un bel exemple de dossier pour lequel le CCEBJ a été sollicité en amont. En septembre 2021 une représentante de la direction des aires protégées était venue présenter le mécanisme de désignation des territoires de conservation. Le CCEBJ a été ensuite invité dans une préconsultation en lien avec les mécanismes mais attendait la consultation officielle pour produire des commentaires. Le comité n'a pas été contacté depuis et il n'y a eu aucune mise à jour sur ce dossier. L'Administratrice explique que les travaux ont été ralentis mais qu'il est prévu de relancer le dossier à l'hiver 2024.

### ***Plan Nature 2030***

Un membre mentionne que le CCEBJ va participer au forum de septembre 2023 qui se tiendra à Québec.

L'administratrice mentionne que le Plan Nature permettra de tendre à plus de collaboration pour la protection et du Territoire. Elle confirme que le CCEBJ sera interpellé dans le cadre des consultations plus ciblées.

### ***Gestion des matières résiduelles***

Les membres et l'Administratrice échangent sur les enjeux reliés à la gestion des matières résiduelles et les recommandations du rapport du BAPE de 2022 sur l'état et la gestion des résidus ultimes. L'Administratrice mentionne que des feuilles de route sont en préparation pour déterminer les actions à prioriser. Les ressources sont en ce moment très axées sur le processus de mise en œuvre de la modernisation de la consigne et de la collecte sélective, qui représente un très grand enjeu.

La directrice exécutive mentionne qu'il serait pertinent d'organiser un atelier sur la gestion des matières résiduelles et d'inviter l'ensemble des acteurs concernés et intervenants dans ce dossier afin de discuter sur la manière de travailler ensemble pour mettre en pratique les solutions sur le Territoire.

À la suite des échanges, les membres remercient l'Administratrice pour sa participation.

### ***Retour sur la rencontre***

La directrice exécutive va préparer une lettre de remerciement pour l'Administratrice dans laquelle seront abordés les trois éléments qui ont été d'intérêt lors de la discussion : les changements climatiques, le caribou et la gestion des matières résiduelles. Concernant la demande pour un financement sur plusieurs années, un suivi sera fait par le secrétariat.

### **AJOURNEMENT**

Comme la rencontre est la dernière de Vanessa Chalifour, les membres la remercient pour son travail et soulignent son engagement.

La rencontre est par la suite ajournée.

***Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive***  
***Adopté le 13 mars 2024***

